

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 5 JUILLET 2024

DELIBERATION N°CP2024-07/9/42 DOSSIER N°6455	SUBVENTION ANNUELLE AUX MICRO-CRECHES ET HALTE-GARDERIE
---	--

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Hélène PILAT, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Laurence CHEVREUX à Valéry MARTIN
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Patrice FILLoux à Marie-France GALBRUN
Catherine GRAVERON à Delphine CHARTRAIN
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON
Jérémy SAUTY à Franck FOULON
Valérie SIMONET à Patrice MORANCAIS

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Enfance-Famille-Jeunesse*

RAPPORTEUR : M. Valéry MARTIN
En l'absence de Mme Laurence CHEVREUX

OBJET : SUBVENTION ANNUELLE AUX MICRO-CRECHES ET HALTE-GARDERIE



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2024-07/9/42 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide d'autoriser le versement des subventions aux structures multi-accueils, micro-crèches et halte-garderie au titre de l'année 2024, pour un montant total de **120 000 €**.

Le détail des subventions accordées est le suivant :

MULTI ACCUEILS		
Structures	Nombre de places	Subventions (€)
Multi-accueil «La Valette» de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret 9, avenue Charles De Gaulle 23000 GUÉRET	40	16 000 €
Multi-accueil de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret 9, avenue Charles De Gaulle 23000 GUÉRET	82	32 800 €
Ne prennent pas part au vote : Mme Mary-Line GEOFFRE, M. Eric BODEAU, M. Philippe BAYOL (ayant donné pouvoir à Mme Armelle MARTIN), Mme Armelle MARTIN, Elus Membres Com. Agglo. Grand Guéret Adopté : 26 pour – 0 contre – 0 abstention(s)		
Multi-accueil d'Aubusson Communauté de Communes Creuse Grand Sud 34 B rue Jules Sandeau 23200 AUBUSSON	20	8 000 €
Ne prennent pas part au vote : Mme Laurence CHEVREUX (ayant donné pouvoir à M. Valéry MARTIN), M. Jean-Luc LEGER, Mme Renée NICOUX (ayant donné pouvoir à M. Jean-Luc LEGER), Elus Membres CC Creuse Grand Sud Adopté : 27 pour – 0 contre – 0 abstention(s)		
Multi-accueil « Les Pitchounets » Communauté de Communes du Pays Sostranien 10 avenue Joliot Curie 23300 LA SOUTERRAINE	18	7 200 €
Ne prend pas part au vote : M. Patrice FILLOUX (ayant donné pouvoir à Mme Marie-France GALBRUN), Elu Membre CC Pays Sostranien Adopté : 29 pour – 0 contre – 0 abstention(s)		
Multi-accueil « Les P'tits Filous » Communauté de communes Creuse Confluence	15	6 000 €

Le Montet		
23600 BOUSSAC		
Ne prennent pas part au vote : M. Franck FOULON, Mme Marie-Christine BUNLON, Mme Marie-Thérèse VIALLE, M. Nicolas SIMONNET, Elus Membres CC Creuse Confluence		
Adopté : 26 pour – 0 contre – 0 abstention(s)		
Multi-accueil « Tom Pousse » Association « Tom Pousse »		
Place de la Fontaine	12	4 800 €
23340 FAUX LA MONTAGNE		
Adopté : 30 pour – 0 contre – 0 abstention(s)		
TOTAL	187	74 800 €

Structures	Nombre de places	Nombre de mois d'ouverture	Subventions
Micro-crèche de Gouzon Communauté de communes Creuse Confluence Le Montet	10	12 mois	4 000 €
23 600 BOUSSAC			
Micro-crèche « Crèch-endo » Communauté de communes Creuse Confluence Le Montet	10	12 mois	4 000 €
23 600 BOUSSAC			
Micro-crèche « Les Bambis » Communauté de Communes Creuse Confluence Le Montet	12	12 mois	4 800 €
23600 BOUSSAC			
Ne prennent pas part au vote : M. Franck FOULON, Mme Marie-Christine BUNLON, Mme Marie-Thérèse VIALLE, M. Nicolas SIMONNET, Elus Membres CC Creuse Confluence			
Adopté : 26 pour – 0 contre – 0 abstention(s)			
Micro-crèche « L'île aux enfants » Communauté de communes du Pays Dunois 19 avenue de Verdun	10	12 mois	4 000 €
23 800 DUN LE PALESTEL			
Ne prennent pas part au vote : M. Laurent DAULNY (ayant donné pouvoir à Mme Hélène FAIVRE), Mme Hélène FAIVRE, Elus Membres CC Pays Dunois			
Adopté : 28 pour – 0 contre – 0 abstention(s)			

Micro-crèche de St Fiel Communauté d'Agglomération du Grand Guéret 9, avenue Charles de Gaulle 23 000 GUERET	10	12 mois	4 000 €
Ne prennent pas part au vote : Mme Mary-Line GEOFFRE, M. Eric BODEAU, M. Philippe BAYOL (ayant donné pouvoir à Mme Armelle MARTIN), Mme Armelle MARTIN, Elus Membres Com. Agglo. Grand Guéret Adopté : 26 pour – 0 contre – 0 abstention(s)			
Micro-crèche itinérante « Les Petits Ciatons » Communauté de communes Creuse Sud Ouest Route de la Souterraine BP 27 23 400 MASRABAUD-MERIGNAT	6 Cessation d'activité du 30/06/2023 au 31/12/2023	6 mois	1 200 €
Microcrèche « La grange des Ciatons » Communauté de communes Creuse Sud Ouest Route de la Souterraine BP 27 23 400 MASRABAUD-MERIGNAT	10	12 mois	4 000 €
Micro-crèche « Pomme d'amour » Communauté de communes Creuse Sud-Ouest Route de la Souterraine BP 27 23 400 MASRABAUD-MERIGNAT	12	12 mois	4 800 €
Ne prennent pas part au vote : Mme Catherine DEFEMME, M. Thierry GAILLARD, Elus Membres CC Creuse Sud-Ouest Adopté : 28 pour – 0 contre – 0 abstention(s)			
Microcrèche « Louloucrèche » Communauté de communes Portes de la Creuse en Marche 1, rue des Violettes 23 350 GENUILLAC	12	12 mois	4 800 €
Ne prennent pas part au vote : M. Guy MARSALEIX, Mme Hélène PILAT, Elus Membres CC Portes de la Creuse en Marche Adopté : 28 pour – 0 contre – 0 abstention(s)			
Micro-crèche de Marsac Communauté de communes Bénévent Grand Bourg 8 place du Marché 23 240 LE GRAND BOURG	12	12 mois	4 800 €
Ne prend pas part au vote : M. Bertrand LABAR, Elu Membre CC Bénévent-Grand-Bourg Adopté : 29 pour – 0 contre – 0 abstention(s)			

Micro-crèche "les petits choupissons" de St Laurent M. VICTOR et Mme JAUMOTTE 8 rue des Ecoles 23000 ST LAURENT	12 (ouverture au 28/08/2023)	4 mois	1 600 €
Adopté : 30 pour – 0 contre – 0 abstention(s)			
TOTAL	116		42 000 €

HALTE-GARDERIE			
Structures	Nombre de places	Nombre de mois d'ouverture	Subventions
Halte-garderie « Louloubus » Communauté de communes Portes de la Creuse en Marche 1, rue des Violettes 23350 GENUILLAC	8	12 mois	3 200 €
Ne prennent pas part au vote : M. Guy MARSALEIX, Mme Hélène PILAT, Elus Membres CC Portes de la Creuse en Marche Adopté : 28 pour – 0 contre – 0 abstention(s)			
TOTAL	8		3 200€

- décide d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer les avenants aux conventions et/ou les conventions liant le Conseil Départemental et ces différentes structures joints en annexe à la présente délibération.

Dit que les sommes nécessaires seront imputées sur le budget départemental sur les lignes D F 65 567348 411 et 65 65748 411 – PMI 3.5 CRECHES

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET